



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

défense et usage

Question écrite n° 50087

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre des affaires étrangères, chargée de la francophonie, sur les conclusions du rapport d'information de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale visant à insuffler une ambition francophone. Ce rapport souligne que la langue française peut être une composante majeure du plurilinguisme mondial. En effet, le contexte géopolitique actuel est porteur d'un possible renouveau pour la francophonie à condition de s'unir autour de notre langue. Sans cette unité, un effacement progressif de la francophonie serait susceptible de se produire. Dans cette période charnière, l'auteur du rapport préconise la mise en pratique d'une stratégie d'occupation de postes-clés par des francophones dans les organisations internationales. Il lui demande de lui indiquer si le Gouvernement entend donner une suite favorable à cette proposition.

Texte de la réponse

La France met en oeuvre une politique active de promotion de la langue française dans le monde et soutient les différentes actions de l'organisation internationale de la francophonie (OIF) et des opérateurs de la francophonie en faveur du multilinguisme. En concertation avec l'OIF, elle ne manque pas de rappeler aux Etats-membres de la francophonie leurs engagements en faveur de la langue française. Une présence française de qualité et en nombre suffisant dans la sphère multilatérale est un enjeu majeur pour l'influence de la France et de la francophonie. Le ministère des affaires étrangères, au travers de la mission confiée à la délégation aux fonctionnaires internationaux (DFI) de la direction des nations unies, des organisations internationales, des droits de l'Homme et de la francophonie, s'est donné comme objectif de promouvoir la présence française dans les organisations internationales. La DFI travaille pour ce faire avec l'ensemble des représentations permanentes françaises auprès de l'ONU (New York, Genève, Vienne, Nairobi). Ce service agit en faveur de la promotion des jeunes au travers notamment des programmes de jeunes experts associés (JEA/JPO) et de volontaires des Nations unies (VNU), financés par le ministère, qui constituent un véritable tremplin pour une carrière onusienne et s'avèrent un excellent investissement. Avant leur déploiement au sein des différents services de l'ONU, ces jeunes professionnels sont reçus au quai d'Orsay et sensibilisés à leur rôle de « représentant » de la langue française. L'action de la délégation sur les placements se développe au-delà des postes aux échelons supérieurs en accompagnant également les candidatures internes et externes de nos compatriotes à des postes de niveau intermédiaire et sur des secteurs d'activités stratégiques : fonctions politiques mais aussi fonctions support dans les domaines budgétaires, des achats, des normes, de l'approvisionnement et des ressources humaines. Enfin, elle favorise le dialogue avec les fonctionnaires internationaux, leurs associations et les liens informels entre Français et francophones dans les enceintes multilatérales.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Français établis hors de France (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50087

Rubrique : Langue française

Ministère interrogé : Francophonie

Ministère attributaire : Francophonie

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [18 février 2014](#), page 1500

Réponse publiée au JO le : [25 mars 2014](#), page 2842